

Montréal le 9 décembre 2019

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Éric David
Municonseil Avocats inc.
800, Square-Victoria, bureau 720
C.P. 156
Montréal (Québec) H4Z 1C3

**Objet: Énergir - Demande relative au dossier générique portant sur
l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro
Dossier R-3867-2013 – Phase 2**

Maître David,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 6 décembre 2019 requérant un délai additionnel concernant le dépôt de la mise à jour de la demande d'intervention et du budget d'OC, dans le cadre de la phase 2 du dossier en objet¹.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à OC un délai supplémentaire pour déposer cette mise à jour, soit jusqu'au **11 décembre 2019 à 16 h**.

La Régie maintient cependant le délai fixé pour le dépôt des commentaires d'Énergir sur les demandes d'intervention et les budgets de participation amendés au **13 décembre 2019 à 12 h**.

Veillez agréer, Maître David, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

¹ Pièce [C-OC-0082](#).